

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Culture Mauricie, leader pour l'épanouissement d'une région créative, riche de son histoire, de sa culture et de ses créateurs.

Culture Mauricie regroupe les personnes et les organismes qui contribuent de façon professionnelle à la vie artistique et culturelle de la Mauricie. Il réalise les mandats qui lui sont confiés par le milieu culturel et par le ou la ministre de la Culture et des Communications du Québec.

Mission

Culture Mauricie, interlocuteur privilégié du milieu culturel régional, soutient le développement des arts et de la culture et contribue à la reconnaissance publique de son secteur, dans l'intérêt de ses membres et du milieu.

Nos valeurs fondamentales

Respect de la valeur du travail artistique et culturel
Fierté envers sa région, ses organismes artistiques et culturels et ses créateurs
Solidarité envers les préoccupations de ses membres et des milieux artistique et culturel

Nos valeurs organisationnelles

Rigueur dans sa gestion et dans ses politiques
Cohérence dans ses interventions de développement et ses pratiques intégrées
Équité dans la répartition de ses interventions territoriales et disciplinaires selon les réalités du milieu
Transparence dans l'application de ses processus décisionnels et démocratiques
Ouverture à la diversité culturelle et aux nouvelles expressions artistiques

Le développement durable

Pour la qualité de vie des générations actuelles et futures

Culture Mauricie souhaite intégrer les principes du développement durable dans toutes les facettes de son organisation.

La présente politique s'adresse à la direction de Culture Mauricie, de même qu'aux employés et aux administrateurs. Les membres de l'organisation seront également interpellés.

Définition

« Le développement durable s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »
(Loi sur le développement durable, article 2)

Principes directeurs et objectifs

Protection de l'environnement

Prioriser la protection de l'environnement dans tous les domaines où Culture Mauricie peut intervenir.

- en agissant avec les objectifs du programme « ICI, ON RECYCLE » de Recyc-Québec;
- en réduisant l'utilisation du papier;
- en réduisant les fournitures de bureau, les équipements et les biens excédentaires;
- en privilégiant l'utilisation du transport collectif et actif ainsi que le covoiturage lorsque possible;
- en employant un mécanisme de compensation carbone.

Production et consommation responsable

Prioriser la consommation responsable toutes les fois où cela est possible.

- en favorisant l'achat de produits écologiques, durables et fabriqués localement;
- en collaborant avec des entreprises aux valeurs responsables;
- en réalisant, dans la mesure du possible, des événements écoresponsables.

Écoresponsabilité numérique

Concilier les technologies de l'information avec les enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

- en modérant ses usages et en adoptant des bonnes pratiques pour tendre vers la sobriété numérique.

Solidarité sociale

Favoriser le principe de la solidarité sociale.

Efficacité économique

Stimuler le développement économique et social en lien avec le développement durable.

- en contribuant à augmenter les conditions de vie socio-économiques des artistes et des organismes, notamment par la mise en place de projets mutualisés (philanthropie et commercialisation);
- en renforçant l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre grâce au maintien d'une vie artistique et culturelle riche et diversifiée.

Participation et engagement

Donner l'exemple en matière de développement durable et en faire la promotion.

- En faisant la promotion des bons coups en développement durable à travers les différents outils de communication de Culture Mauricie;
- En intégrant cette réflexion à toutes les actions de mobilisation et de concertation du milieu.

Patrimoine culturel

Protéger les éléments historiques du patrimoine culturel et préserver les éléments du patrimoine culturel vécu.

- en augmentant le niveau de connaissance des citoyens de la Mauricie sur les enjeux patrimoniaux;
- en développant la fierté et le sentiment d'appartenance de la population à l'égard de la Mauricie par des projets de mise en valeur des artistes et des organismes culturels.

Santé et qualité de vie

Faire la promotion des mesures visant le maintien et l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des employés de Culture Mauricie.